

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

Des

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



ARCHÉOLOGIE

HISTOIRE

GÉOGRAPHIE

PATRIMOINE

N° 92 - 1997 - Fasc. 3

SOMMAIRE

N° 92, 1997, 3

Renéc BONY - Les portes et impostes de Vienne	3
Renée BONY - A voir	27
Les prochains rendez-vous	30
Bulletin d'adhésion	32

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

publiée pour "*répandre la connaissance de l'histoire de la ville et des antiquités viennoises*" (article premier des statuts de l'association).

REVUE TRIMESTRIELLE

Pour 1997 : montant de la cotisation avec abonnement au bulletin

Abonnement annuel normal	145 F.
Retraités et étudiants	125 F.
Abonnement de soutien	170 F.
Prix de vente au numéro	40 F.

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année, au moment du règlement d'un abonnement nouveau, seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Tout changement d'adresse doit être signalé au secrétaire.

Correspondance et abonnements :

Société des "AMIS DE VIENNE"

Siège social : 3-5, Rue de la Table-Ronde, 38200 VIENNE

C.C.P. "Amis de Vienne" - LYON 185-71 J

Permanences : Les 1^{er} et 3^e mardis après-midi de chaque mois (de 15 h. à 18 h.).

En couverture :

Denier émis par Publius Maenius Antiatius (vers 120-110 av. J.-C.). Le revers représente une victoire dans un quadriges, élevant une couronne. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (Cliché P. Veysseyre).

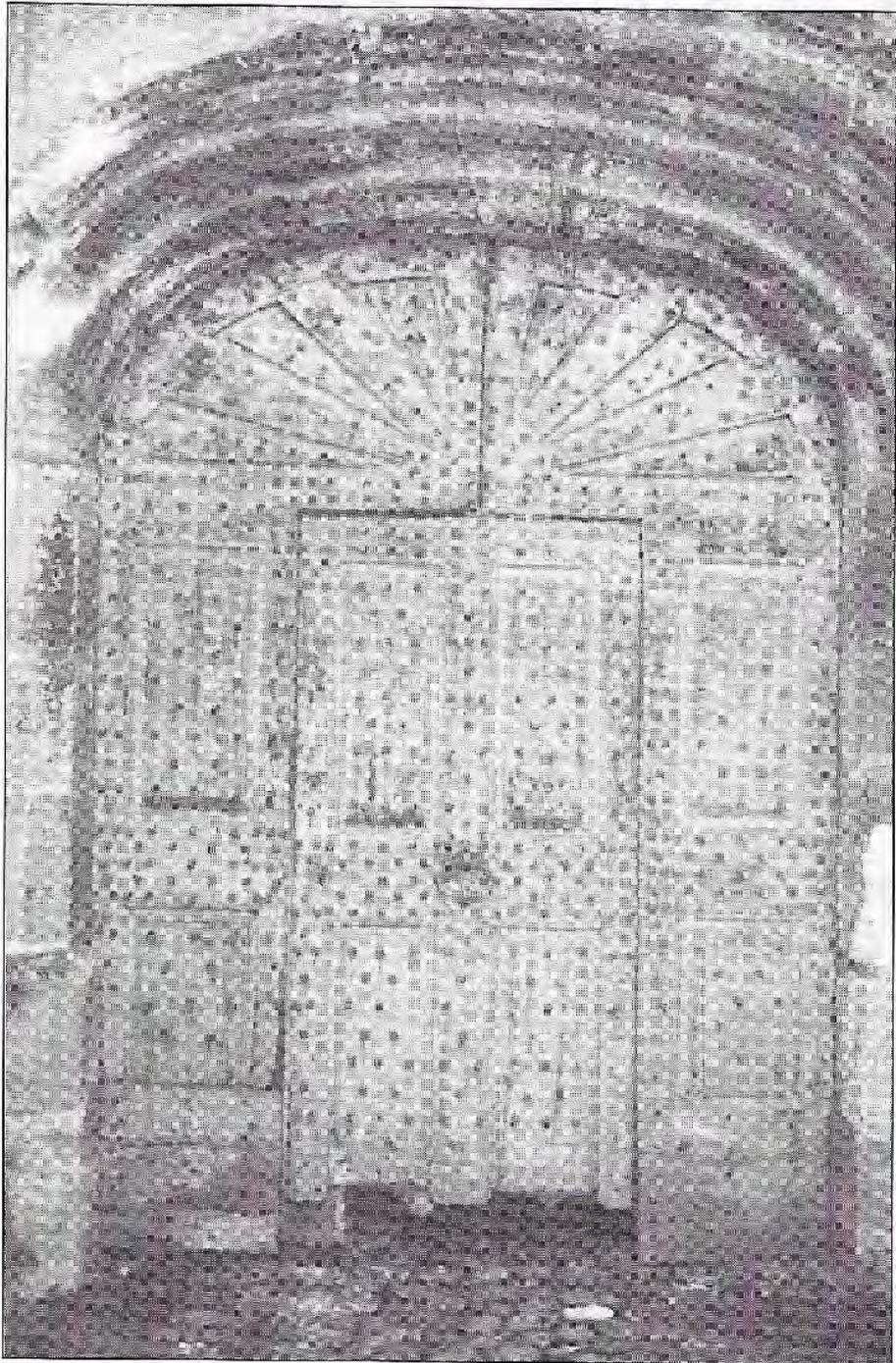
BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

Des

AMIS DE VIENNE

N° 92 - 1997 - Fasc. 3



*Fig. 1 - Porte cloutée provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Ferreol
(musée Saint-Pierre).*

Crédit photographique : clichés A. Hullo, P. Perriolat
Dessins : Renée Bony

Renée Bony

Portes et impostes de Vienne.

Une promenade dans le centre ancien de Vienne suffit à prouver que les portes d'allées se comptent par dizaines datant du XVII^e au XIX^e siècle. Le nombre et la qualité de ces portes, impostes et heurtoirs méritaient plus qu'un survol ; ce sont des témoins, bien que mobiles, de l'architecture au point d'être des éléments véritablement caractéristiques de l'édifice et surtout des façades. Malgré une innovation technique constante au cours des siècles, (assemblage par cloutage dès le XI^e siècle, tenons et panneaux embrevés apparaissant au XIII^e siècle, montage à onglet au XVI^e siècle) et une adaptation aux décors architecturaux, la porte n'offre pas un moyen d'expression aussi large que l'art du meuble. A Vienne, c'est surtout au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle que la structure et le décor évoluent. Dès 1965, les viennois Fruton et Garon dévoilent certains secrets dans plusieurs articles édités dans le Bulletin de la Société des Amis de Vienne¹. Bien des années plus tard, il est toujours possible de retrouver et d'admirer nombre de portes, d'impostes et de heurtoirs, qui donne un certain pittoresque aux rues viennoises.

Malgré réalignements de façades, rénovations de maisons, remises au goût du jour, et remaniements divers, nombre d'anciennes portes et impostes en fer forgé subsistent. Certaines ne sont plus à leur place d'origine comme cette porte au 6 rue des Ursulines masquant l'entrée d'un bâtiment plus récent, ou cette porte retouchée d'une maison plus ancienne, 15 rue des Clercs. Faute de restauration adéquate, on change les anciennes portes cloutées pour des menuiseries plus modernes. Beaucoup d'entre elles, néanmoins, restent en place et donnent un aspect plus véridique aux bâtiments. La partie inférieure a souvent souffert des intempéries.

C'est dans le centre ancien qu'il faut rechercher les plus intéressantes maisons, et une connaissance minimale de l'histoire de la cité viennoise enserrée entre ses cinq collines, coupée par une rivière, la Gère au nord, et longée par un fleuve longtemps impétueux, le Rhône, à l'ouest, permet de limiter la promenade à un espace relativement restreint. Les ruines du château de la

1 - H. FRUTON et J. GARON, "Vienne inconnue", *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 57-58, 59-60, 61, 62, 63, 65, 69.

Bâtie qui se découpent toujours dans le ciel, fixent la limite septentrionale et les anciens murs urbains romains ou médiévaux entourent les quartiers d'Arpot et de Cuvière. N'oublions pas la commanderie des Antonins un peu plus au nord. A l'est, la colline de Pipet rappelle sans cesse que la cité historique médiévale s'arrête à ses pieds. Au sud, bien que les remparts aient disparu dans leur ensemble depuis le XIX^e siècle, la place de Miremont, le cours Romestang et le cours Brillier marquent les frontières jusqu'à la Révolution. Mais dans cet espace assez vaste, il est inutile de longer toutes les rucs : plusieurs quartiers (Saint-Martin, Cuvière, îlots le long de Rhône) ont été bouleversés par des rénovations totales récentes au point même de transformer complètement le réseau viaire qui avait perduré durant des siècles. Les petites maisons bourgeoises du quartier de Fuissin, au sud, ont souvent été balayées par des immeubles de rapports au XIX^e siècle, proposant un plus grand nombre d'appartements et un meilleur revenu aux propriétaires. Ce sont les rues des notables d'une époque révolue qui conservent le plus d'intérêts : rue de Bourgogne, rue des Clercs, rue Marchande et ses prolongements.

I - Les encadrements de portes

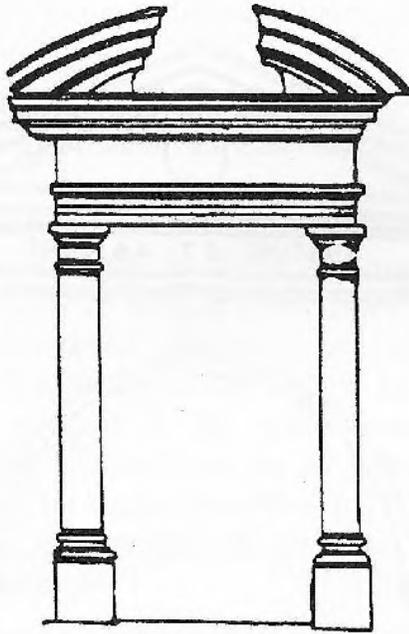
La forme de l'encadrement des portes influence naturellement l'organisation de la porte et de l'imposte. Plusieurs entrées bénéficient d'un encadrement mouluré plus ou moins compliqué. Mais certaines belles portes ont disparu ces dernières décennies : ainsi au 14 de la rue de la Table-Ronde (Fig. 16).

Certes, les ouvertures à arcade sont légion et celles-ci présentent une ornementation de moulures qui évolue au travers des siècles, mais laissons-les de côté et examinons plutôt les encadrements les plus spectaculaires, ceux qui méritent un arrêt. La plus ancienne porte connue, des dernières années du XVI^e siècle, est la porte cochère de la maison de Gruffy, 4 rue Pipet, qui appartient ensuite aux sœurs de Saint-Joseph, demeure la plus exceptionnelle de ce quartier haut de Vienne ; la porte cochère s'orne de bossage en table sur l'arc et les piedroits. Mais les armoiries ont été bûchées et rappellent seulement que la première famille appartenait à la noblesse. La porte d'entrée de la tourelle conserve encore son marbre d'origine.

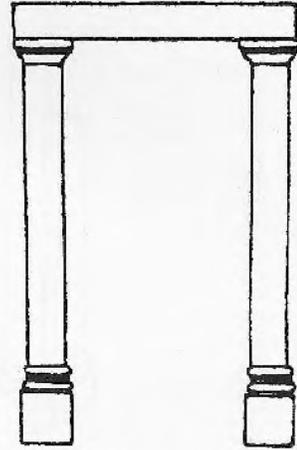
Les encadrements des portes à pilastres et entablement datent en majorité du XVII^e siècle (Pl. I et II). Le meilleur exemple est celui de la maison, 10 place François-Mitterrand (anciennement place de l'Hôtel de Ville) ; deux pilastres soutiennent le fronton triangulaire (Pl. II, 1). La porte et l'imposte semi-circulaire obligent la pose d'écoinçons. Ce fronton, par son style, se rapproche de celui qui surmonte une ruelle privée conduisant à la cour de la maison édifiée au 3 rue des Clercs (Pl. II, 2). Il convient de remarquer ici la présence d'une inscription latine². Dans cette maison, les portes palières,

2 - "*Sustine et abstine*" : "supporte et abstiens toi" inscription inspirée du Stoïcisme.

PLANCHE I - Encadrement des portes palières du XVII^e siècle

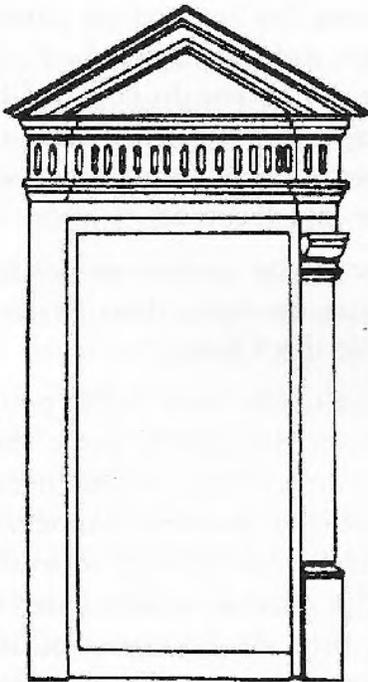


Premier étage

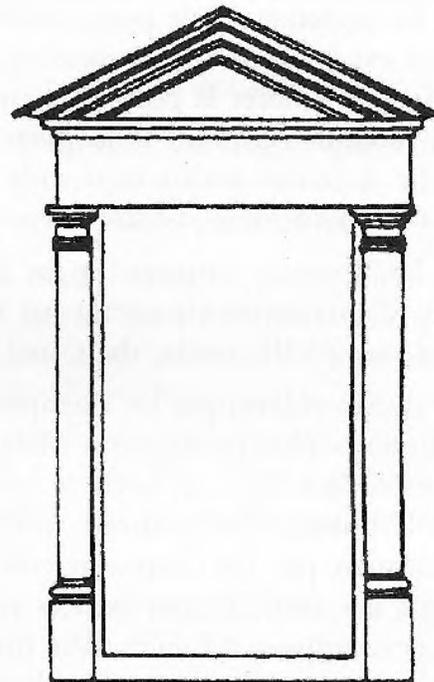


Deuxième étage

1 - 16-18 rue des Clercs



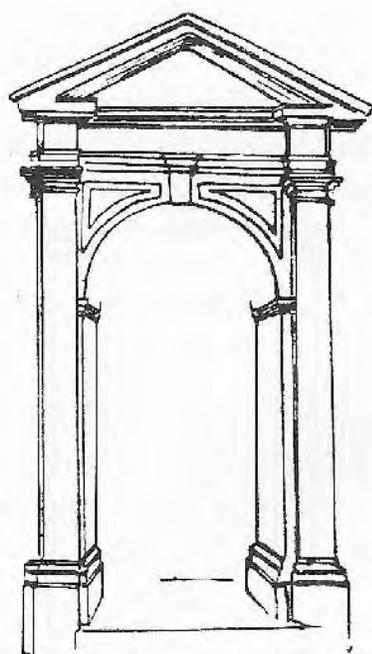
*Deuxième étage
Premier palier*



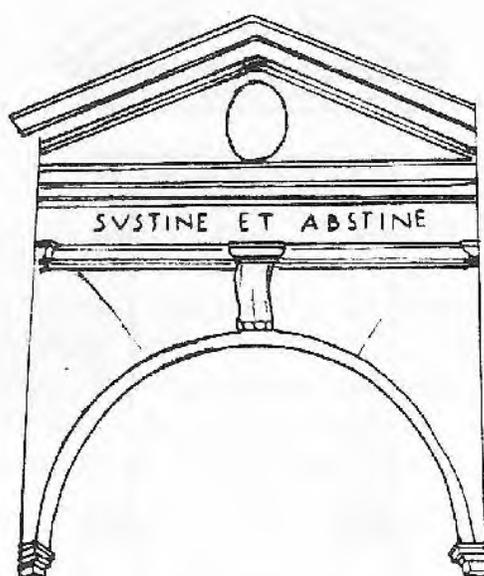
*Premier et second étages
Deuxième palier*

2 - 3 rue des Clercs

PLANCHE II - Encadrement des portes palières du XVII^e siècle



1 - 10 place François-Mitterrand



2 - 3 rue des Clercs

surtout celles du premier étage réutilisent le fronton ; l'architrave du second palier est même surmontée d'une frise ornée de glyphes (Pl. I, 2).

La présence d'une porte palière possédant cette fois un fronton curviligne brisé est à signaler dans une maison, 16-18 rue des Clercs (Pl. I, 1). Il est difficile d'ignorer la porte inattendue d'une maison, 10 rue du Port de l'Écu : un piedroit sert tant à la porte piétonne qu'à une porte surmontée d'une niche à statue maintenant vide ; cette deuxième porte, plus large, servait vraisemblablement d'entrée secondaire à l'église des Jacobins.

La porte, 5 impasse de la Tour-Peinte, est d'une grande modestie. Ce type d'entablement soutenu par des pilastres lisses est repris deux siècles plus tard, au XVIII^e siècle, dans une maison, 43 rue des Clercs.

Il est évident que les exemples les plus spectaculaires sont taillés pour des bâtiments plus prestigieux. Malgré son état plutôt dégradé, la porte dite de l'Ambulance (fig. 2), reste le meilleur exemple de recherche monumentale : sur le bossage des piedroits se détachent des pilastres aux fines cannelures se terminant par un chapiteau corinthien. Un chasse-roue protège le soubassement des éraflures provoquées par le passage des chariots et des charrettes... et des voitures actuelles. Un linteau lui aussi orné de bossage avec sa clef sculptée porte l'architrave soulignée de fines lignes horizontales. La frise s'orne de rinceaux de feuillage. Le fronton brisé offre la place à un tableau flanqué de volutes ; une guirlande de fleurs l'encadre également. Un pot à feu surhaussait jadis le fronton curviligne du tableau ; son tympan est décoré de volutes. On peut dater cette superbe porte du début du XVII^e siècle lorsque

l'abbesse de Villars, qui entreprend la rénovation tant spirituelle que temporelle de l'abbaye de Saint-André-le-Haut, reconstruit les bâtiments conventuels.

L'autre établissement religieux qui accueillait aussi les filles nobles, mais hors de Vienne, le prieuré Notre-Dame de Sainte-Colombe (fig. 3), fournit un autre exemple de décor monumental : piedroits et linteau couverts de bossage encadrent une porte rectangulaire. Le fronton est ici curviligne. Le décor du tympan a été méticuleusement bûché, éliminé lors de la Révolution lorsqu'on voulut interdire en 1793 tout signe de royauté, de noblesse ou de religion.

Autre exemple à ne pas négliger, la porte de la chapelle des Antonins, rue de la Tuilerie : mais elle est particulièrement intéressante de l'organisation de la façade. Un tore entoure la porte rectangulaire. Le chapiteau sur le pilastre lisse est surmonté d'un bas-relief de feuille d'acanthe. Et la corniche sert de table à deux bas-reliefs dont l'état n'en permet plus la lecture. Cet encadrement doit se voir avec les deux niches à statue, à fronton curviligne que l'on a placé des deux côtés, dans l'entrée. Le petit pont qui autorisait l'accès direct de la commanderie à l'église écrase un peu cette entrée particulière.

Faut-il passer sous silence des réalisations maintenant disparues, bien que connues encore par nombre de Viennois ? C'est le cas de la porte principale de l'ancien hôpital (fig. 5) sur la place du Pilon, avec un fronton triangulaire brisé soutenu par de discrets pilastres. C'était une grande porte élevée lors de la reconstruction du bâtiment après l'incendie ravageur de 1758. Il y avait aussi la porte de la chapelle de la Charité (fig. 6). La porte était ici surmontée d'un entablement en forte saillie sur le nu du mur et s'appuyant sur des consoles en formes de volutes.

Il faut attendre bien des années avant de revoir des encadrements de portes particulièrement soignés. C'est le cas au XIX^e siècle, au 17 boulevard de la République : l'immeuble montre une façade où les fenêtres s'entourent de moulures un peu lourdes qui est à la mode pour des immeubles de grand standing. Au 5 rue des Templics, un autre type de décor très classique signale la qualité de la construction. Ne négligeons pas ces portes jouxtant des devantures en bois de boutique, et Vienne conserve plusieurs de ces vitrines

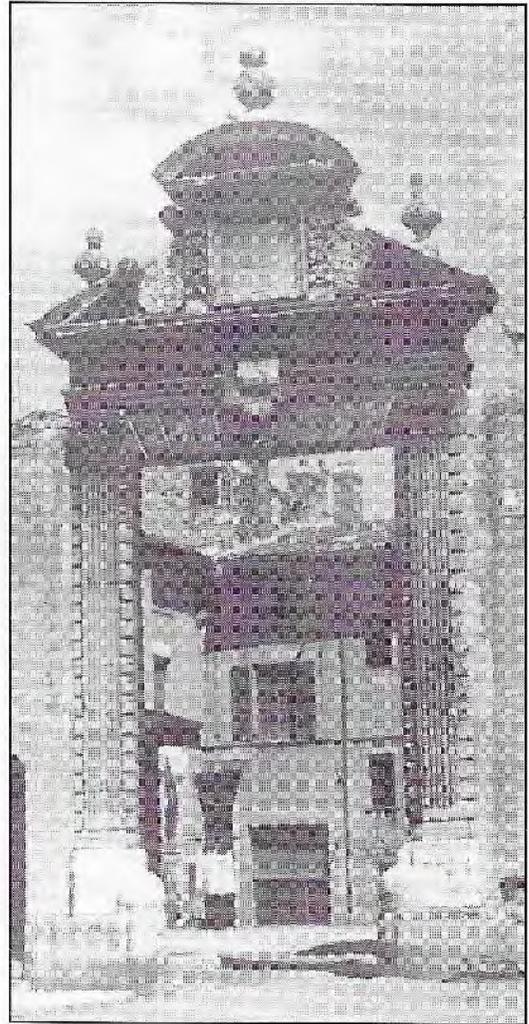


Fig. 2 - Porte de l'abbaye de Saint-André-le-Haut, dite porte de l'Ambulance



*Fig. 3 - Porte du prieuré
de Notre-Dame de Sainte-Colombe*

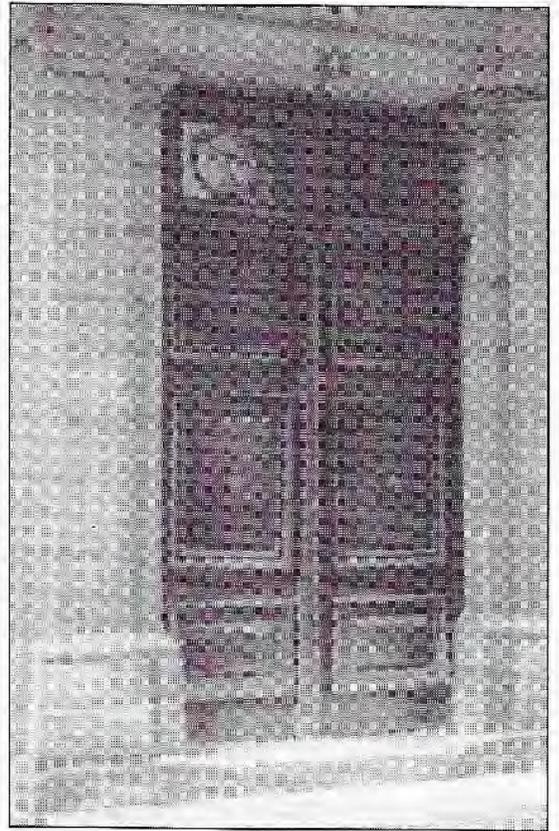
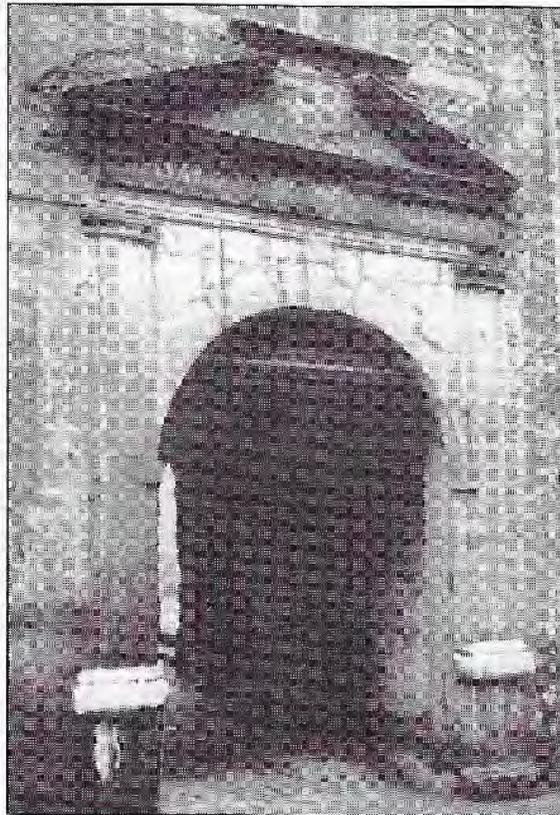


Fig. 4 - Porte de la Commnaderie des Antonins



*Fig. 5 - Porte principale de l'ancien hôpital
(aujourd'hui disparue)*



Fig. 6 - Porte de la chapelle de la Charité
(aujourd'hui disparue)

de la fin du XIX^e siècle - début du XX^e siècle. La surenchère entre moulures et consoles marque cette période récente (meilleur exemple, 33 rue de Bourgogne). Signalons aussi la porte, 2 place Charles-de-Gaulle (place du Palais) : c'est le décor des écoinçons qui est intéressant : un coq prend son envol, un pied agrippant une sphère.

II - Les portes

André Jacob Roubo, dans son traité de l'Art du Menuisier édité en 1772 divise les portes en trois groupes suivant leur dimension. Cette division peut être reprise pour Vienne en l'adaptant quelque peu. Les grandes portes à deux vantaux correspondent à des portes cochères ; Roubo les appelle portes bâtardes quand elles sont moins larges et servent

d'entrée à des maisons bourgeoises ou des portes de vestibules. La troisième catégorie n'a qu'un vantail. Il y a toutefois à Vienne plusieurs portes fermant des entrées trop étroites pour se parer de deux vantaux et trop vastes pour se satisfaire d'un seul et unique vantail. On choisit un système intermédiaire : une porte à un vantail souvent fixe est percée d'une porte secondaire utilisée quotidiennement (le guichet). C'est un type fréquent pour les portes cloutées lorsqu'on ne désire pas pousser un poids énorme à chaque passage.

La porte n'est pas l'unique moyen de fermeture du passage dans la maison : une imposte occupe généralement l'espace supérieur au-dessus de la porte. Roubo explique l'intérêt des impostes : "comme quelquefois les allées que ces portes ferment ne sont pas fort éclairées, on est obligé de tirer du jour par le haut de la porte".

L'imposte n'est pas une particularité des maisons anciennes jusqu'au XVIII^e siècle. Elle se rencontre encore un peu au XIX^e siècle, voire au XX^e siècle. Est-ce une influence lyonnaise ? Les raisons de son utilisation ont été recherchées à Lyon³ : la question de sa présence (filtrage de la lumière, courant d'air pour aérer les allées, parure, protection contre l'extérieur) a été soule-

3 - B. DELOCHE, M. BUNEVOD, *Guide des portes et impostes lyonnaises*, Lyon, La renaissance du Vieux Lyon, 1980.

véc pour Lyon. Ou alors elles n'apparaissent que pour alléger le poids de la porte. Il est à noter que ces impostes sont toutes inamovibles.

L'imposte n'a donc pas un rôle décoratif ; elle est tout simplement utilitaire et cela se vérifie très bien à Vienne. Les impostes de bois plein ne se rencontrent que dans les cas où le problème d'éclairage n'est pas vital (ancienne porte 14 rue de la Table-Ronde (fig. 16), 20 rue de la Table-Ronde, 10 rue du Collège).

A partir du XIX^e siècle, on va faire entrer la lumière dans les allées sombres en perçant une petite ouverture dans la porte même, puis en partageant hardiment la porte en deux parties, l'une en verre parfois protégée par une grille plus ou moins ouvragée, l'autre en bois. De nos jours, la porte peut être totalement vitrée.

Rares sont les maisons sans imposte. Dans ce cas, une petite fenêtre ouverte dans la cage d'escalier apporte l'éclairage nécessaire, comme au 5 impasse de la Tour-Pointe.

1. Les portes cloutées

(Pl. III et IV)

La datation des portes cloutées s'avère difficile car cet assemblage sommaire de planches est employé pendant une longue période entre le XV^e et le XIX^e siècle.

Elles appartiennent à des maisons datées du premier quart du XVI^e siècle (maison de l'ancienne abbaye de Saint-Ferréol), de la fin du XVI^e siècle ou de la première moitié du XVII^e siècle, ce qui ne signifie pas qu'elles datent de cette époque. Il paraît normal que, dans la majorité, ces portes aient été conçues pour les maisons dont elles ferment l'allée. La porte, 10 rue du Collège est un cas significatif : la porte est plus large que l'arcade qu'elle ferme, s'y emboîte parfaitement, mais le décor extérieur suit le tracé de l'arcade ; ce n'est pas une porte provenant d'une autre maison. Pourtant, la porte 25 rue de Bourgogne est

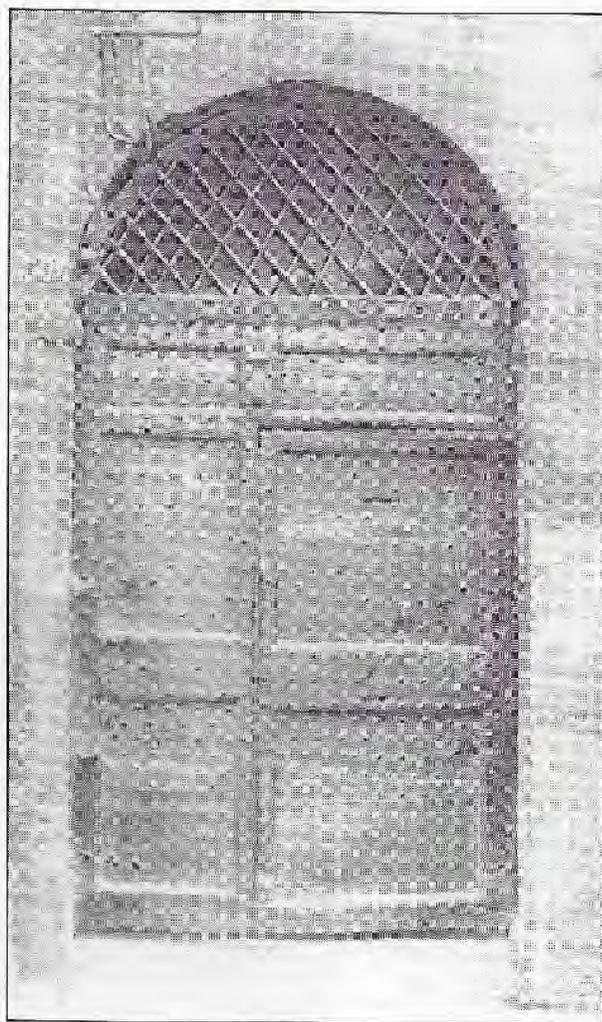
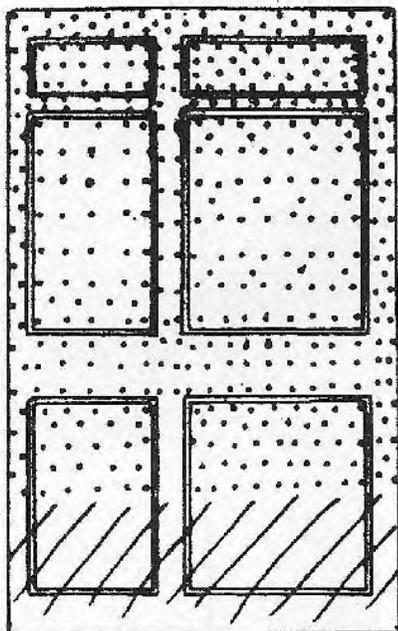
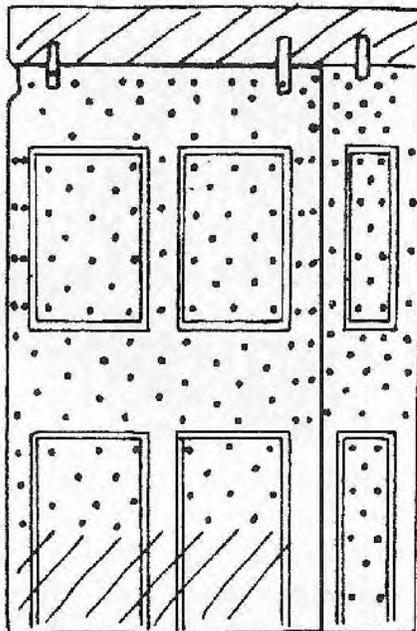


Fig. 7 :
Porte cloutée - 28, rue Marchande

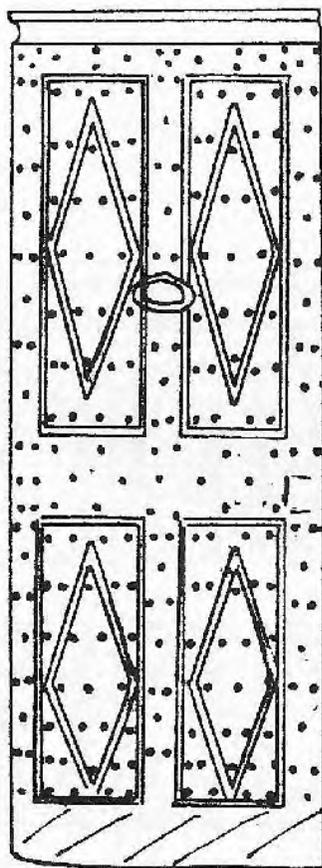
PLANCHE III - Portes cloutées



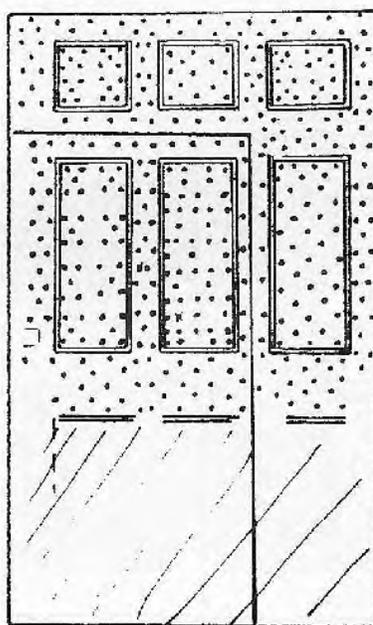
1 - 28, rue Marchande



2 - 38, rue des Clercs

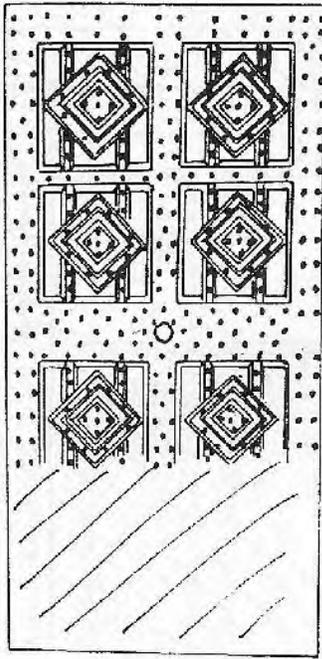


3 - 32-34, rue des Clercs

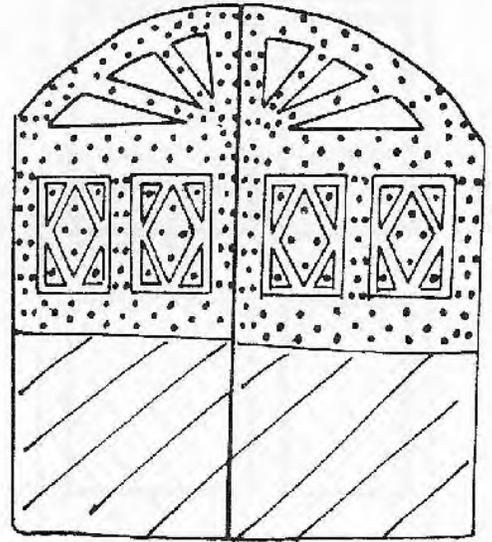


4 - 11-13, rue de l'éperon

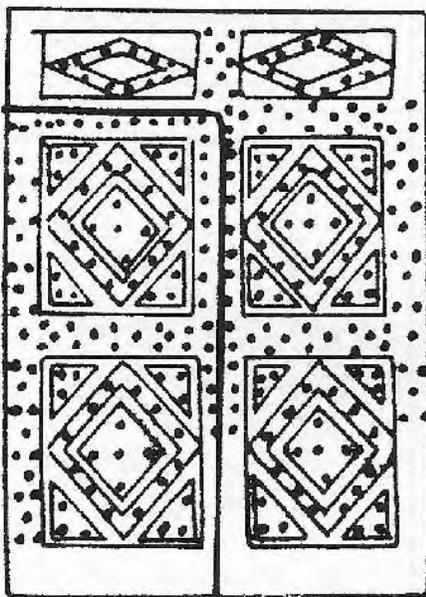
PLANCHE IV- Portes cloutées



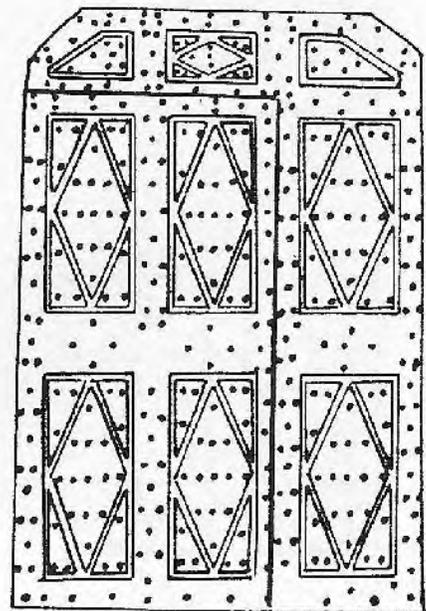
1 - 6, rue des Ursulines



2 - 10, rue du Collège



3 - 16-18, rue des Clercs



4 - 25, rue de Bourgogne
(disparue)

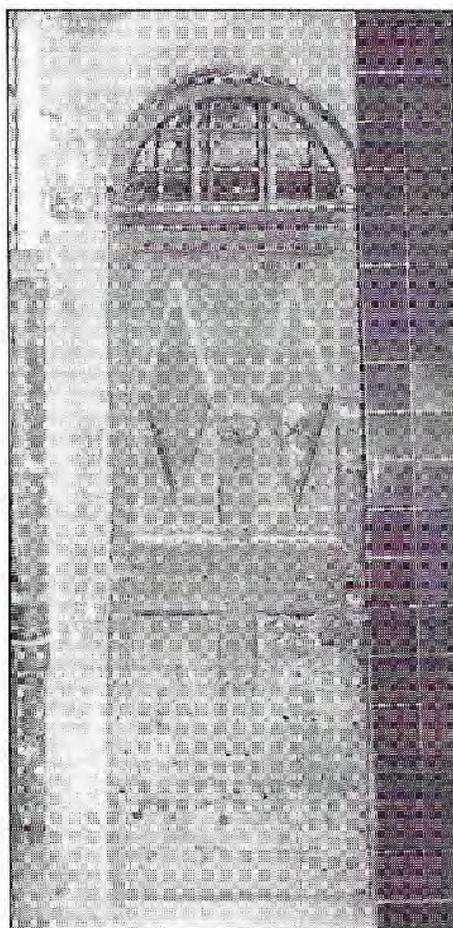


Fig. 8 : Porte cloutée
32-34, rue des Clercs

une addition postérieure sur une façade XVIII^e siècle. Peut-être a-t-on réutilisé l'ancienne porte ?

Un autre moyen de datation assez sûr consiste à analyser l'imposte qui surmonte la porte. Mais il faut bien souligner que pendant longtemps, on se contente de portes cloutées beaucoup plus robustes et moins coûteuses que les belles portes ornées de moulures. Les descriptions de maisons aux XVII^e et XVIII^e siècles citent sans cesse ces portes "doublées", c'est-à-dire à deux épaisseurs ; les portes peuvent être faites soit entièrement de bois de sapin, soit de bois de sapin pour le côté extérieur et de peuplier pour le côté intérieur. Elles sont toutes construites de manière identique : planches extérieures horizontales et planches intérieures verticales ; ces planches sont fixées par des clous à têtes forgées en pointe de diamant. Ces clous dessinent un réseau plus ou moins serré suivant les cas. Il y a une troisième épaisseur de bois quand il y a décor supplémentaire de planchettes.

La porte de base avec planches superposées retenues par des clous a disparu de Vienne ; les clous alignés ne forment aucun décor géométrique même le plus simple. A l'entrée du château de Septème, sur une porte de la maison dite la conciergerie subsiste un exemple de ce type de fermeture, exemple peut-être rudimentaire, mais qui conserve un magnifique heurtoir.

Dans Vienne a été conservée une fermeture à peine plus recherchée à l'entrée de la porte de la tourelle de la maison impasse de la Tour-Peinte. Au 63-65 rue Boson, la porte cloutée est tout aussi rudimentaire. Au 5 rue du Temple, elle conserve son heurtoir d'origine.

Moins sommaire, et à peine plus

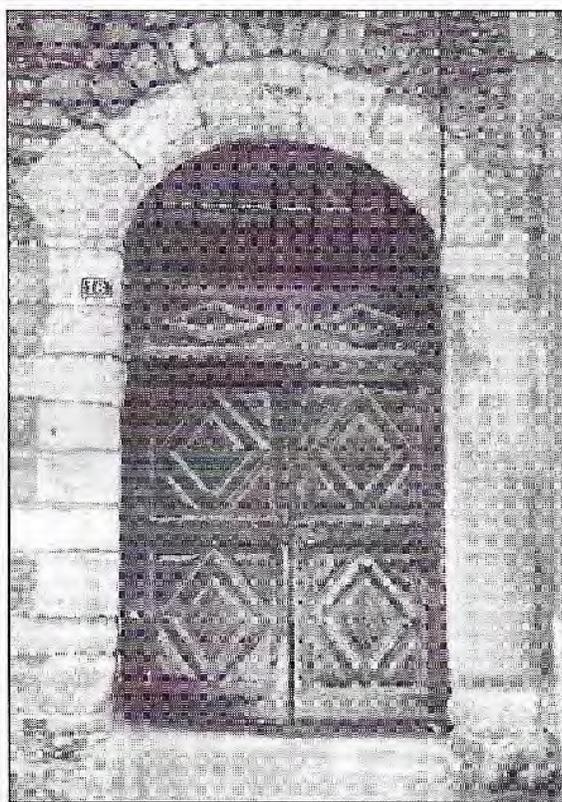


Fig. 9 :
Porte cloutée - 16, rue des Clercs

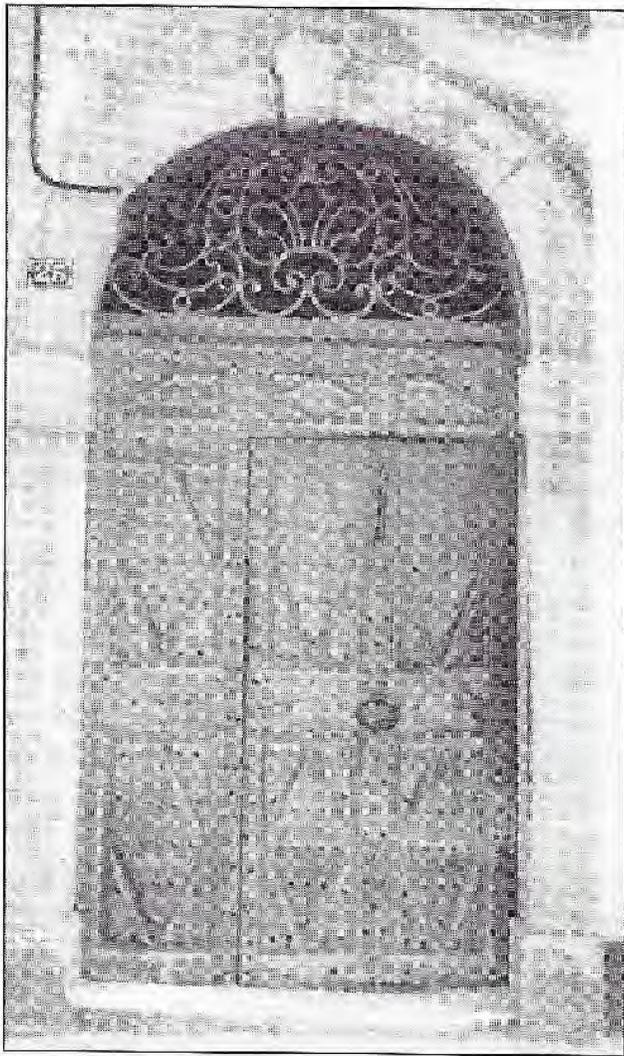


Fig. 10 :
Porte cloutée - 25, rue de Bourgogne
(Aujourd'hui disparue)

décorative, la porte, 28 rue Marchande (Pl. III, 1 et fig. 7) : c'est une porte à guichet (porte piétonne) et on a l'impression d'une recherche supplémentaire car on a ajouté des traverses. Le jeu d'ombre et de lumière est encore plus évolué pour la porte secondaire au 11-13 rue de l'Éperon (Pl. III, 4) ; la partie inférieure de la porte devait reprendre l'organisation des trois panneaux verticaux ; trois panneaux plus petits occupent l'espace supérieur. Un agencement similaire se retrouve 38, rue des Clercs (Pl. III, 2) avec des panneaux de largeurs différents sur le guichet ou la partie immobile de la porte.

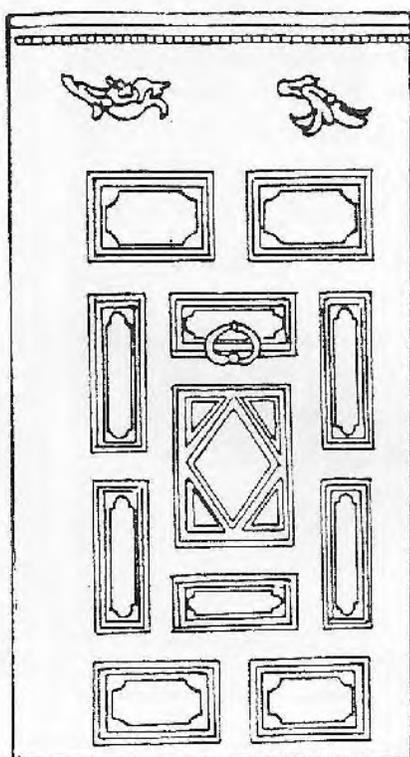
Au XVII^e siècle intervient une évolution importante : ce n'est plus seulement la multiplication de traverses qui forme des panneaux ; on les remplit de tablettes de losanges ainsi au 32-34 rue des Clercs (Pl. III, 3 et fig. 8) autour duquel on peut adjoindre des tables de triangles rectangles afin d'occuper les angles. Ces

planchettes sont clouées sur la porte. C'est encore ce type d'organisation que l'on voit sur une porte restaurée, 10 rue du Collège (Pl. IV, 2). La partie arrondie de la porte montre ici un décor de planchettes rayonnant que l'on retrouve sur l'ancienne porte de l'abbaye de Saint-Ferréol déposée au musée Saint-Pierre (fig. 1).

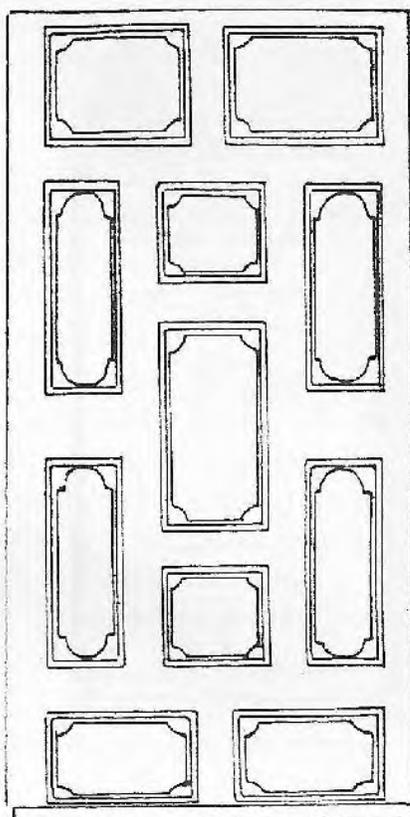
Ce système se complique passablement dans deux portes ; au 16 rue des Clercs (fig. 9), une baguette supplémentaire entoure le losange central et deux losanges aplatis se voient dans le haut de la porte. Ce motif géométrique puissant est repris dans une autre porte, 6 rue des Ursulines (Pl. IV, 1). Il ne subsiste plus que trois rangs de deux carrés sur pointe car le bas de la porte a souffert des intempéries.

La mode des portes cloutées se prolonge bien au-delà du XVII^e siècle. Encore au siècle dernier, ces portes fabriquées avec des planches horizontales sont nombreuses à cause de leur faible coût. On les rencontre dans les rues les plus diverses (rue Juiverie, rue Jean-Jacques Rousseau, rue Mermet... en plus des rues du centre ville historique) sans autre décor que des heurtoirs.

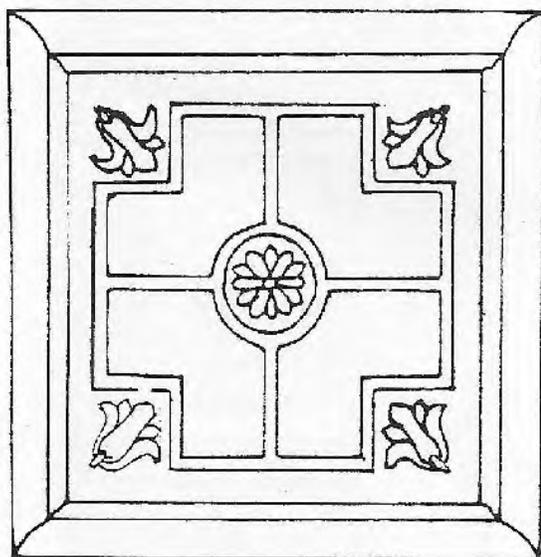
PLANCHE V - Portes style Louis XIV



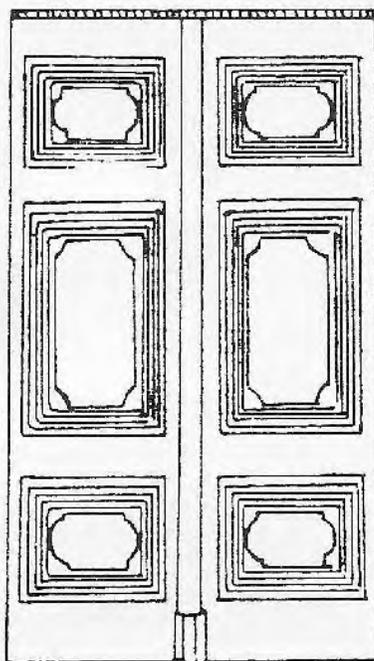
1 - 17-19, rue des Clercs



2 - 69, rue de Bourgogne



3 - Caisson central de la porte de la chapelle
des Antonins



4 - Porte de la chapelle
de la Commanderie des Antonins



Fig. 11 : 17-19, rue des Clercs



Fig. 12 : 69, rue de Bourgogne

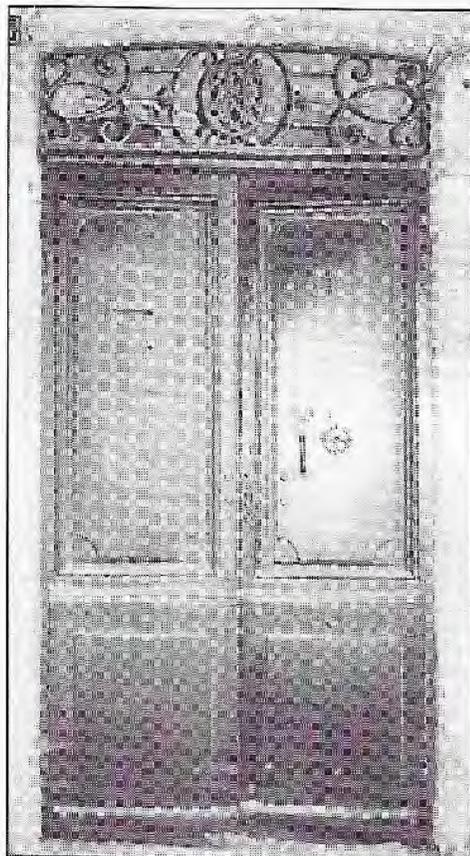


Fig. 13 : 33-35, rue des Clercs

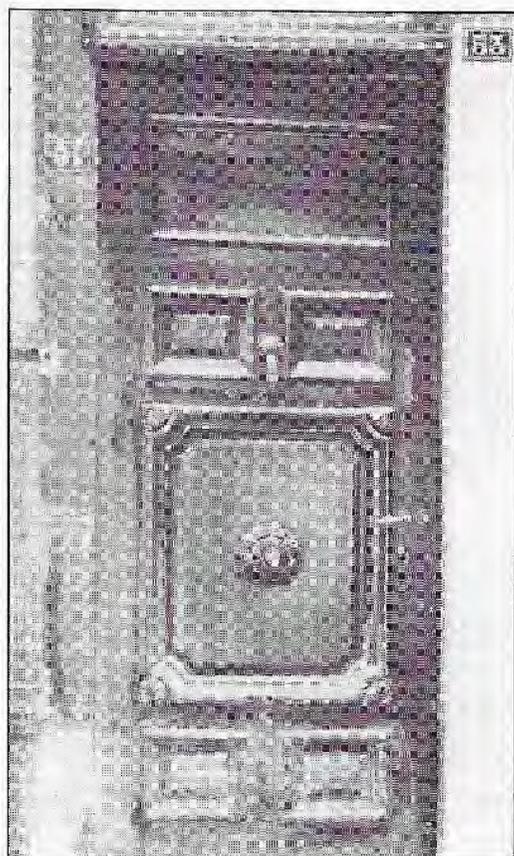


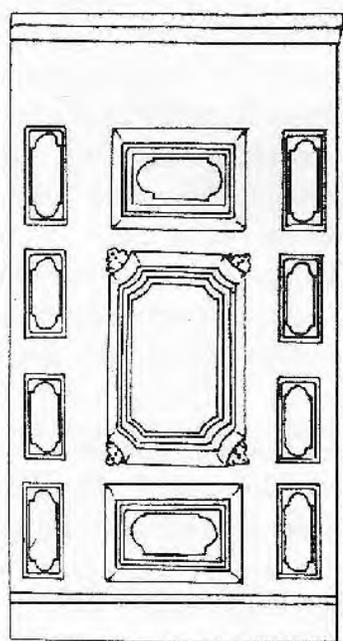
Fig. 14 : 51, rue Marchande

2. Les portes Louis XIV (Pl. V et VI)

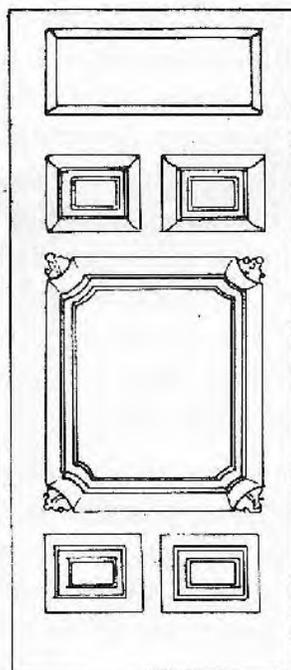
Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, à l'époque de Louis XIV, la composition se transforme totalement ; l'ornementation formée par les clous n'est plus de mode. On note une innovation technique importante de la menuiserie car les panneaux s'emboîtent grâce à des onglets. Le décor tellement apprécié du losange entouré de triangles est oublié à l'exception d'un caisson central dans une porte, 17-19 rue des Clercs (Pl. V, 1 et fig. 11) ; mais il est entouré de panneaux rectangulaires barlongs ou oblongs ; la frise, surmontée d'une corniche, est ici remplacée par des feuilles stylisées dont il ne subsiste que deux branches. Le léger décor qui orne les panneaux est identique à celui d'une porte, 69 rue de Bourgogne (Pl. VI, 2, et fig. 12). On joue ici sur les tailles du rectangle depuis la forme étirée jusqu'à presque carrée. Une porte dans une maison, place François-Mitterrand (Pl. VI, 1) marque une évolution : des rectangles latéraux et allongés entourent les panneaux centraux placés à l'intérieur d'un cadre moulé. Le panneau au centre de la composition est ceint d'un cadre en relief orné d'un motif feuillu occupant les angles curvilignes, forme d'angles qui se répercute dans les autres moulures. La porte de l'ancienne chapelle des Antonins (vers 1685) est du même type bien que le décor soit plus chargé (Pl. V, 4).

La porte moins large au 51 rue Marchande se contente d'un grand panneau (Pl. VI, 2 et fig. 14) cadre (c'est-à-dire à moulure saillante) et d'un petit cadre ; sur le cadre extérieur à angles abattus (petit cercle rentrant) des sculptures occupent les écoinçons (type de feuilles identiques à la porte, 10 place François-Mitterrand).

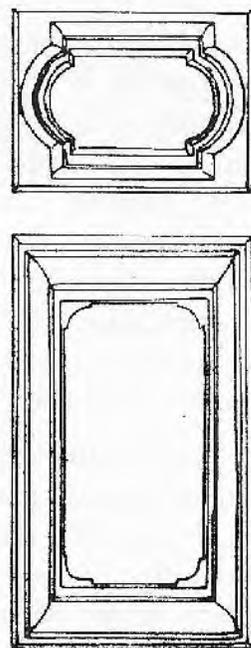
PLANCHE VI - Portes style Louis XIV



1 - 10, place François Mitterrand



2 - 51, rue Marchande



3 - 33-35, rue des Clercs

Les deux portes de la commanderie des Antonins et de la chapelle (Pl. V, 3-4 ; fig. 4) prouvent que ces deux genres (petits panneaux ou grand panneau avec cadre) cohabitent à la même époque.

La porte de l'ancienne maison de Trivio, 9 rue de la Table-Ronde (fig. 15) est exceptionnelle. Ce bâtiment servit temporairement de "palais de la cours des Aydes" et les consuls la restaurèrent largement afin de faciliter l'installation de ces messieurs de la Cour des Comptes de Dauphiné, en 1650. Malgré de fortes dépenses pour la transformation de la maison, la Cour quitta Vienne et les Viennois finirent par être dédommagés de 1000 livres comme remboursement des frais de réparation. La porte d'entrée sur rue a été conservée en entier ; elle est à deux vantaux : un pilastre central finement cannelé divise deux panneaux. Le véritable intérêt est le côté intérieur de la porte avec ses ferrures superbement conservées qui entourent tant les vantaux que l'imposte en menuiserie. La serrure mérite plus qu'un détour grâce à son état de conservation étonnante : c'est l'unique exemple de ce genre de travail et il est d'une très grande qualité.

L'ancienne porte au 14 rue de la Table-Ronde (fig. 16) apportait deux éléments nouveaux. Bien sûr, on reconnaissait toujours ces fortes moulures en relief avec un décor à deux moulures juxtaposées, mais le cadre intérieur comprenait deux côtés largement cintrés, et le bas de porte était parqueté. Cette transition se retrouve dans la porte de l'ancienne chapelle Saint-Louis maintenant appelée Saint-André-le-Haut, accolée au collège des Jésuites. Cette porte montre une organisation tripartite fréquente pour les portes importantes (autres exemples : 41-43 rue des Clercs, 25 rue des Clercs).

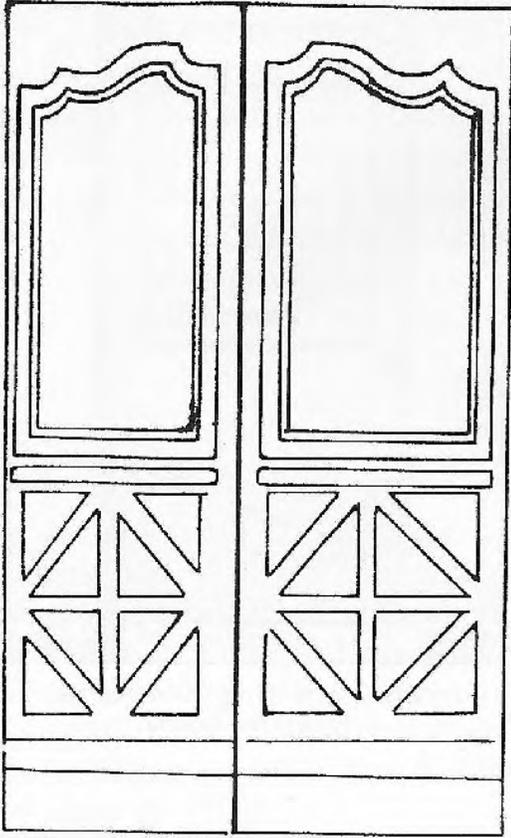
3. Les portes du XVIII^e siècle (Pl. VII)

Pour les maisons bourgeoises, l'organisation en deux parties est plus logique et l'ancienne porte aujourd'hui disparue, 14 rue de la Table-Ronde (fig. 16) préfigurait le système en vigueur au XVIII^e siècle et encore au siècle suivant. Toutefois, les moulures du panneau deviennent moins prononcées et le dessin se transforme. Inutile de chercher à Vienne des portes de style rocaille avec coquille centrale ou mascarons dans les écoinçons. La diversité ornementale très riche des grandes villes ne se rencontre pas ici à cause d'un niveau social moins élevé. C'est donc un décor souvent très sage, 2 rue du 4 septembre (Pl. VII, 3). Les panneaux à grands cadres deviennent plus sinueux au cours des décennies, mais cela reste des lignes ondulantes bien calmes, 2-4 rue de la Chaîne (Pl. VII, 1).

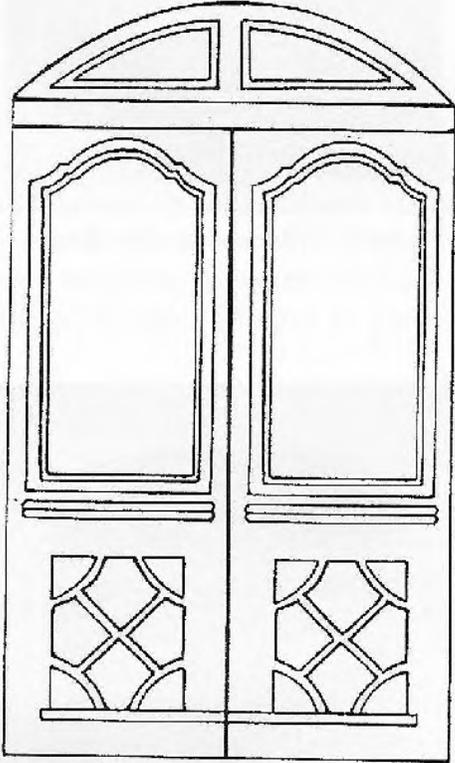
Le parquet des portes apporte un peu de diversité. Très souvent, ce n'est qu'un parquet plat sur une haute plinthe. Au 58 rue de Bourgogne (Pl. VII, 2, et fig. 18), on oublie les simples jeux de triangles et de losanges (autres exemples : porte intérieure de la cour de l'ancien couvent des Carmes, au 6 place André Rivoire, deux portes au 23 et au 12 place Charles-de-Gaulle).

Place François-Mitterrand, deux exemples montrent combien ce simple système de division bi-partite laisse pourtant une grande liberté aux menui-

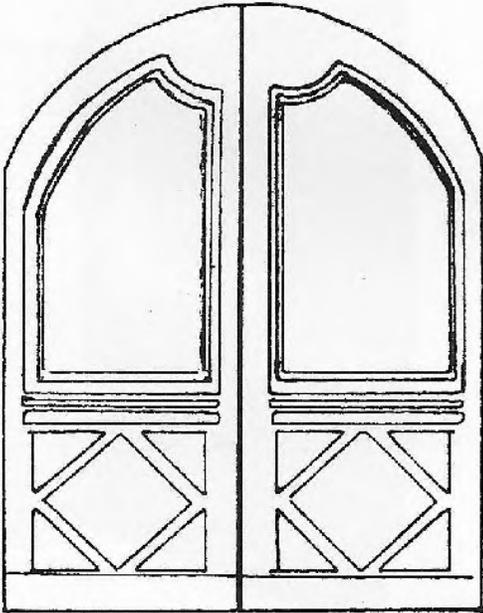
PLANCHE VII - Portes du XVIII^e siècle



1 - 2-4, rue de la Chaîne



2 - 58, rue de Bourgogne



3 - 2, rue du 4 Septembre

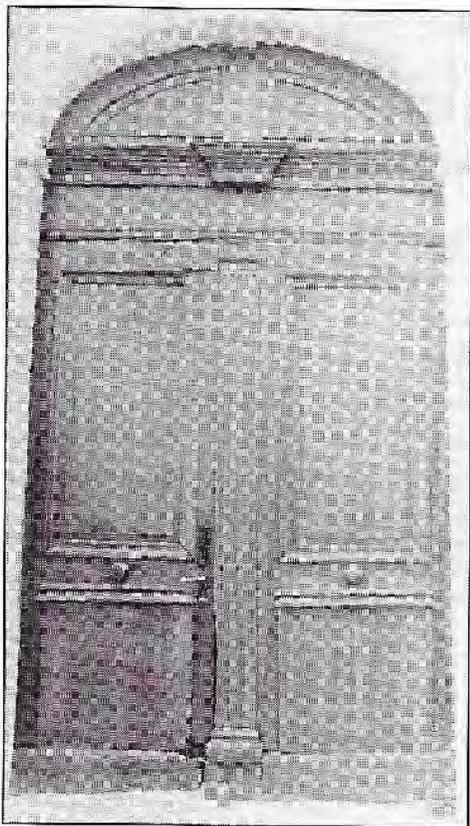
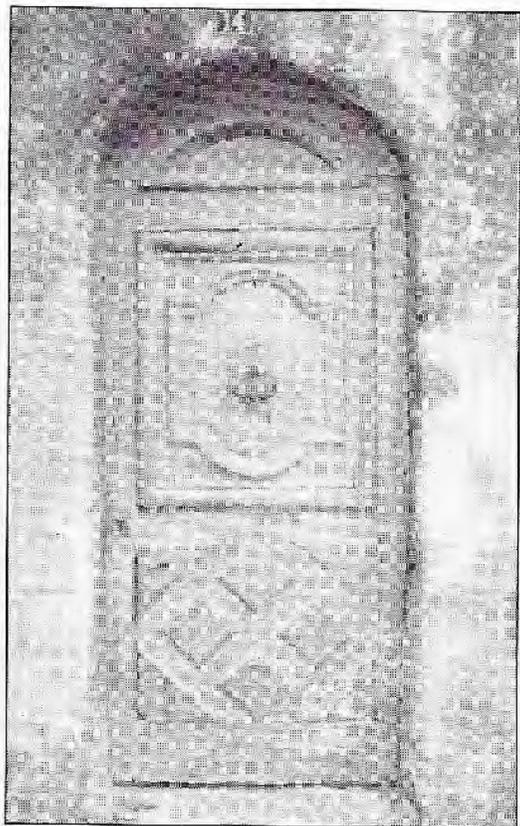


Fig. 15 : 9, rue de la Table-Ronde



*Fig. 16 : 14, rue de la Table-Ronde
(aujourd'hui disparue)*

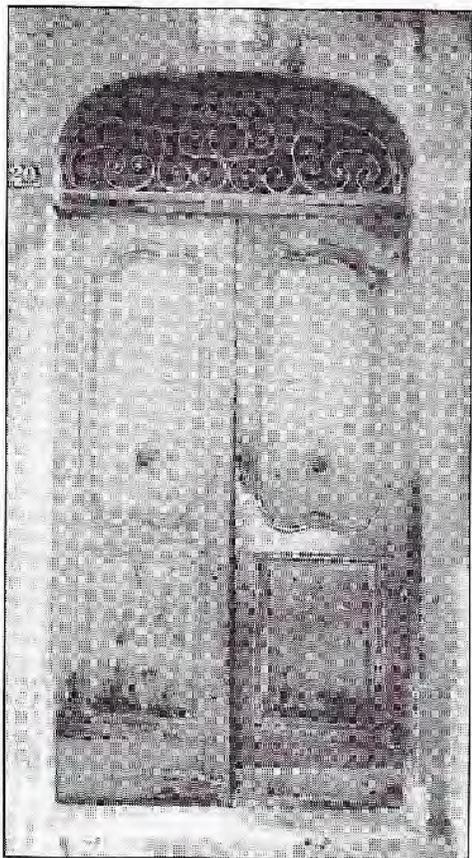


Fig. 17 : 20, rue de la Table-Ronde

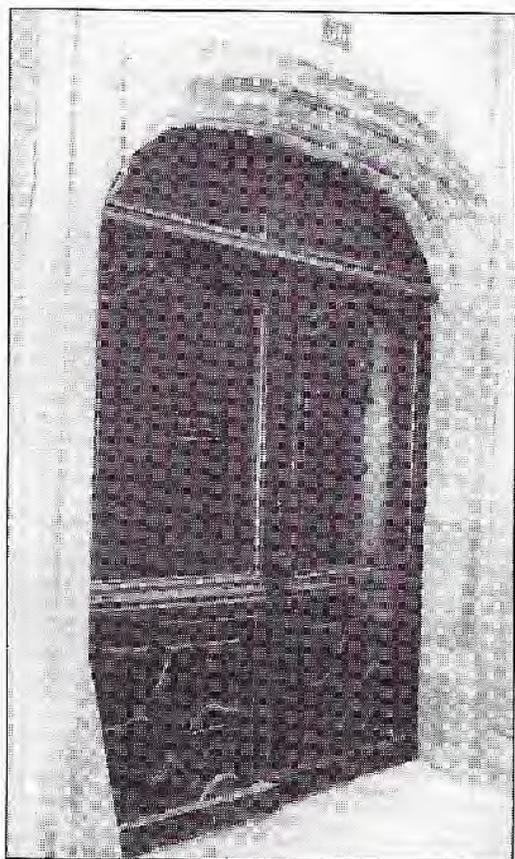


Fig. 18 : 58, rue de Bourgogne

siers. Au numéro 28, le parquet n'offre que la vision de simples carreaux tandis qu'au numéro 36, le parquet laisse mieux ressortir les deux panneaux aux moulures en fort relief : les clous à tête en losange participent également au décor.

La porte du 8 rue de la Table-Ronde (fig. 18) montre un aspect plus baroque, même si l'immeuble date du XIX^e siècle : on a repris la division tripartite chère aux belles demeures lyonnaises du XVIII^e siècle. Nous sommes loin du style néo-classique alors à la dernière mode, pas de tables saillantes rectangulaires, de décor à la grecque, d'acanthos..., style qui se met en place à Lyon dans les années précédant la Révolution. Ici, on veut une porte de style rocaille et on ne craint pas les lignes sinucuses et ondulantes. Le parquet est superbe avec cette étoile aux lignes mouvantes.

4. Les portes du XIX^e siècle

Au XIX^e siècle, l'imagination n'est plus au rendez-vous ; on se contente de reprendre et de répéter des schémas connus avec même des reprises d'un décor de moulures très prononcées rappelant le XVII^e siècle (deux portes 12 et 13 rue du Collège). L'élément nouveau est l'intégration de l'imposte dans le vantail : le plus riche exemple est donné par la porte cochère 6 place Saint-Maurice ; ici, deux chasse-roues en fer forgé remplace la pierre. Le décor du médaillon en fonte place Aristide-Briand diffère de celui trouant la porte, 14 place du Pilon.

III - Les impostes (Pl. VIII et IX)

Vienne conserve peu d'éléments de ferronnerie bien que quelques beaux exemples d'impostes subsistent.

Leurs dimensions sont très sujettes à variations, chaque imposte présentant un cas particulier. L'imposte se trouve dans la partie arquée de la porte. Au XVIII^e siècle, l'imposte devient rectangulaire, suivant la forme de la porte. Dans la majorité des cas, les impostes sont indépendantes de la fermeture, mais elles peuvent se fixer sur des fermetures, particulièrement lorsque c'est une porte bâtarde. Il y a peu d'exemples d'impostes en bois : 14 rue de la Table-Ronde ou 56-60 rue de Bourgogne.

Il y a, à Vienne, plusieurs exemples d'impostes dont les barreaux sont scellés dans la pierre : ce sont des treillis simples sans décor, 32-34 rue des Clercs. L'imposte d'une maison, 16-18 rue des Clercs, est soutenue par deux consoles en fer.

Dans la majorité des cas, un châssis raidit les montants et les traverses et s'appuie sur un gros fer qui sert de linteau et dont les extrémités sont fixées dans la pierre. Après 1750, le laminage à chaud transforme l'ancien travail

manuel d'étirage et de martelage à la forge ; les fers montrent des arêtes parfaitement droites, des profils plus variés et aussi une certaine sécheresse.

D'autres impostes formant un treillis en figures de losange ont un châssis. Celle de la rue de la Chaîne est d'une hauteur très faible : le linteau se termine par deux enroulements latéraux et est décoré de trois fleurs à quatre pétales dont le cœur est un clou ; ces clous permettent d'attacher l'imposte à la fermeture ; ces trois fleurs sont séparées les unes des autres par deux volutes au noyau aminci, volutes auxquelles s'attachent deux feuilles martelées dont on distingue encore quelques nervures. Le châssis double (un fer rond et un fer carré) coince les montants et les traverses.

Fleurs et volutes sont obtenues de plates ; des lopins de fer aplatis, étirés, martelés à chaud à la forge donnent des plates, plaques de fer que l'on découpe ensuite et que l'on façonne au marteau. Cette méthode est très en usage à Lyon. Les liaisons fréquentes et faciles entre Lyon et Vienne, les liens économiques étroits expliquent pourquoi ce type de travail se rencontre ici.

L'imposte au 28 rue Marchande est plus imposante : le linteau avec des enroulements latéraux s'orne de consoles décorées de nervures, consoles qui alternent avec des volutes dessinant un S. Le châssis s'agrément d'une guirlande de feuilles stylisées avec des nervures.

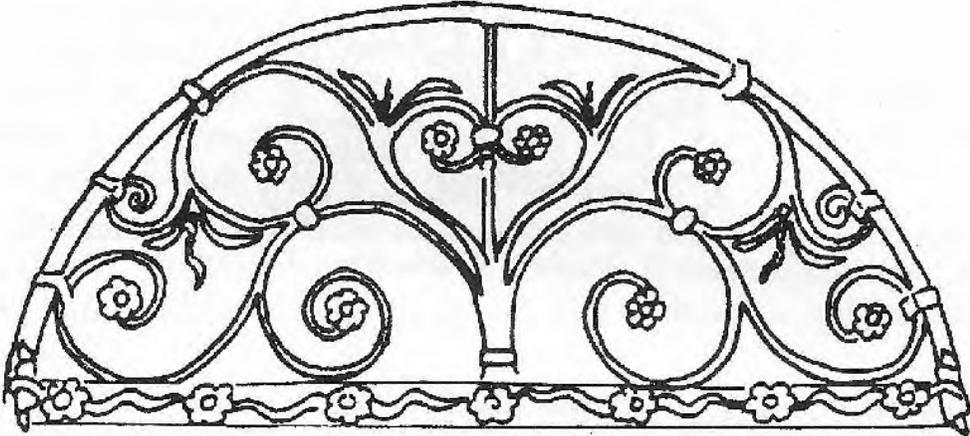
Au XVII^e siècle, l'imposte exige de la part de l'ouvrier une plus grande dextérité. Elle accompagne une porte fabriquée suivant une autre technique et non plus seulement des portes cloutées. L'arcature de pierre elle-même montre un décor différent ; à l'exception de la porte, 69 rue de Bourgogne (Pl. VIII, 1) avec ses profondes moulures, elle préfère des formes plus plates (cf. porte place François-Mitterrand, Pl. VIII, 2). L'imposte rue de Bourgogne (Pl. VIII, 1) est un excellent exemple très bien conservé : sur le linteau avec enroulements latéraux serpente une tige de largeur variable entre sept fleurs dont les deux corolles de pétales entourent le cœur arrondi et fendu en croix. Ce cœur n'est que la tête d'un clou. Ces mêmes fleurs masquent l'œil des volutes. Le décor de l'imposte est symétrique : les volutes touchent le montant central divisant la composition en deux parties. A l'intersection de deux volutes de dimensions différentes jaillit un pistil entouré de deux feuilles martelées plates. Quelques colliers lient les volutes entre elles et au châssis.

L'imposte, 10 place François-Mitterrand (Pl. VIII, 2) montre un décor plus complexe bien que le châssis et le linteau soient seulement des fers carrés. C'est une composition aux motifs serrés. L'imposte est partagée par quatre barres verticales qui servent d'appui aux volutes. Celles du panneau central entourent trois pistils flanqués de deux larges feuilles martelées. Les tiges se rejoignent, liées par un lien à cordon et se terminent par des volutes. Sur les panneaux latéraux, les volutes laissent assez de place pour l'épanouissement de pistils entourés de feuilles jointes par des colliers.

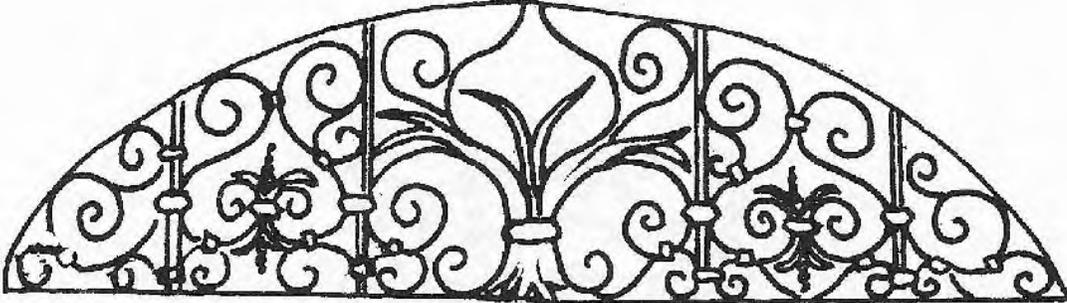
Ces deux impostes mariant volutes, rinceaux de feuillages martelés, fleurs, joncs s'enroulant ou se déroulant montrent des compositions différentes et l'imagination des ouvriers dans l'équilibre des pleins et des vides.

A ces impostes pour maisons bourgeoises s'ajoute l'imposte spéciale de la

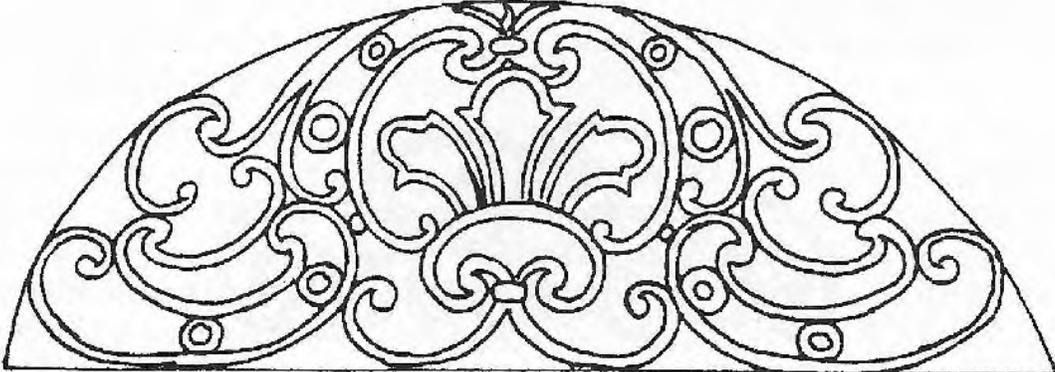
PLANCHE VIII - Impostes en fer forgé



1 - 69, rue de Bourgogne

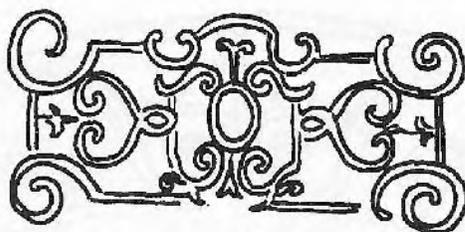


2 - 10, place François Mitterrand

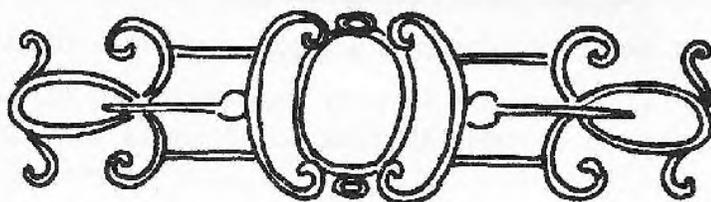


3 - Rue de Bourgogne

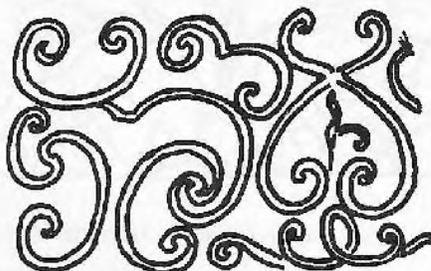
PLANCHE IX - Impostes en fer forgé



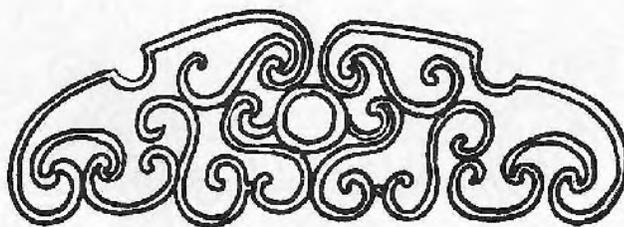
1 - 41, rue de la Table-Ronde



2 - 33, rue des Clercs



3 - 14, rue des Clercs



4 - 20, rue de la Table-Ronde

commanderie des Antonins avec ce T répété au-dessus des deux vantaux. Une espèce de couronne de lauriers les entoure (fig. 4).

L'influence des ornemanistes se fait plus sentir dans les réalisations suivantes. Les arabesques, sans pour autant tarir la fantaisie des artisans, composent des dessins mettant plus l'accent sur le motif central. Le travail diffère : le fer des volutes ne s'enroule plus en cordon de section ronde, le fer est maintenant en bandes plates. Un anneau de fer n'attache plus les volutes ; elles sont maintenant soudées les unes aux autres.

Les façades où sont scellées ces impostes sont souvent des reconstructions de la fin du XVIII^e siècle-début du XIX^e siècle, à cause d'une volonté réellement suivie d'effets d'élargissement des rues et donc un réaligement des maisons.

Au 23 de la place Charles-de-Gaulle existe un des rares exemples d'imposte dont la datation est possible ; la façade a été réédifiée après l'élargissement de la rue en 1760. C'est un magnifique exemple de ferronnerie tant pour l'imposte que pour l'exceptionnelle grille du balcon aux formes ondulantes.

Mais en général, les impostes deviennent souvent rectangulaires et étroites suivant la forme nouvelle des portes à l'arc surbaissé ou en anse de panier. D'un médaillon central rond ou ovale s'échappent des volutes (exemples : 33-35 rue des Clercs (Pl. VIII, 2), 20 rue de la Table-Ronde...). Le médaillon central peut être remplacé par un ou plusieurs balustres en éventail (23 place Charles-de-Gaulle, 25 rue de Bourgogne) (Pl. VIII, 3). On ajoute parfois des feuilles martelées d'où jaillissent des pistils, 36 place François-Mitterrand, pour les ouvrages les plus achevés. Ce dessin de courbes et de contre-courbes peut devenir particulièrement complexe (8 rue de la Table-Ronde, fig. 18). Le médaillon central peut être vide ou occupé par un monogramme, 41-43 et 33-35 rue des Clercs, 61-63 rue de Bourgogne. Une surprise attend au 8 rue Pérouillère : les instruments de l'architecte sont bien caractéristiques : le compas aux branches courbes se superpose aux compas aux branches droites et à l'équerre. Les symboles de l'architecte ressortent moins bien au centre de la grande imposte, 8 rue de la Table-Ronde, à cause du foisonnement des lignes entourant un médaillon central assez petit.

Sans pour autant oublier les lignes courbes, les losanges, les rectangles et les carrés font une timide apparition. C'est le cas 28 place François-Mitterrand. Ces éléments deviennent plus ou moins stéréotypés et ce formalisme finit par ennuyer (ainsi 7 place Saint-Maurice).

La ferronnerie ne sert plus automatiquement à protéger l'imposte : un simple cadre de bois bouché par un carreau de verre suffit. Ce ne sont plus souvent que de très modestes motifs dits en épingles à cheveux d'une grande raideur. La deuxième moitié du XIX^e siècle marque une nouveauté avec l'emploi de fonte pour des impostes intégrées à la porte ou au-dessus de la porte. Ce sont les dernières nouveautés car la place du verre devient de plus en plus prépondérante.

Regarder ces portes, ces impostes, c'est aussi analyser une certaine origi-

nalité locale. On ne copie ni Lyon, ni Grenoble, Il y a un rejet évident de toute orientation de style rocaille et on préfère toujours des lignes sages au XVIII^e siècle. Le néo-classique est écarté avec force. Encore au XIX^e siècle, ce sont les volutes des impostes qui priment lorsqu'on veut montrer sa richesse. On refuse le cadre de menuiserie pour les impostes. A partir du XVIII^e siècle, elles sont de faible hauteur et scellées dans le mur. Une certaine modestie prime, ce qui oppose les portes viennoises aux portes évoluées lyonnaises. Portes, impostes, sont à voir avant des modernisations parfois excessives⁴.

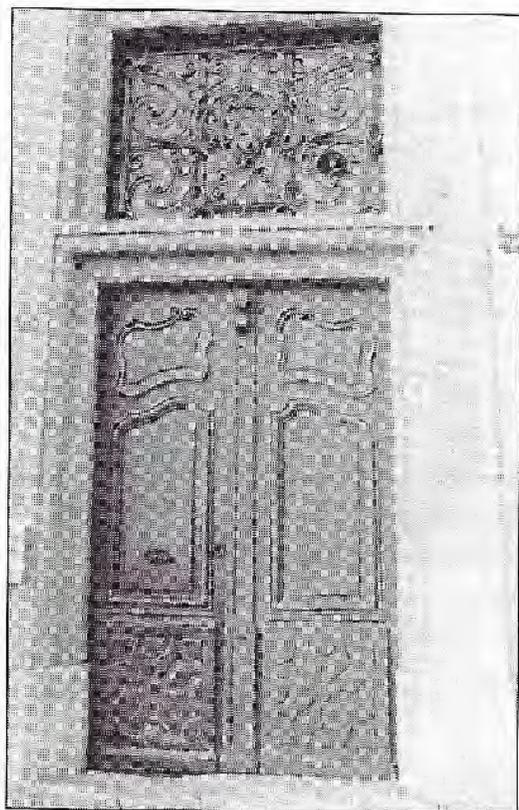


Fig. 18 - 8 rue de la Table-Ronde

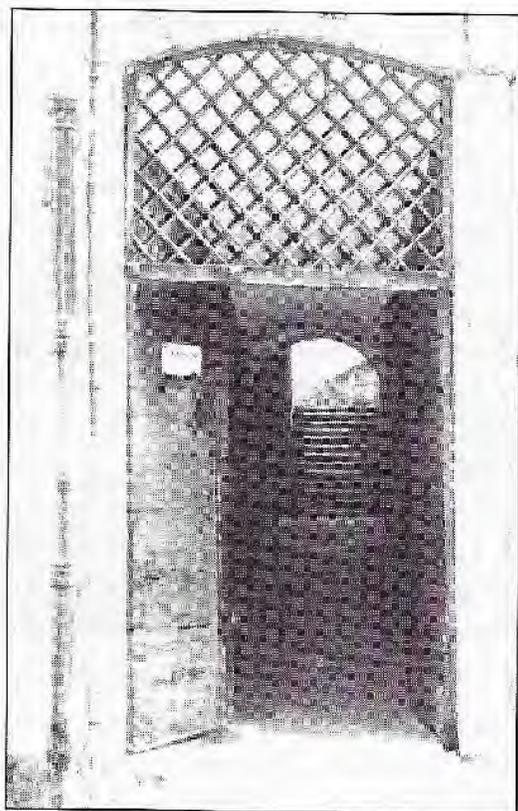


Fig. 19 - 75 rue Marchande

⁴ - Un prochain article sera consacré aux ferronneries (balcons, heurtoirs, serrures).

A voir...

RUE DE L'ÉPERON

N° 21 : porte neuve sur laquelle on a remplacé un heurtoir en forme d'anneau que surmonte un cœur ; platine découpée en partie conservée, XVIII^e siècle.

PLACE ARISTIDE BRIAND

N° 1 : imposte en fonte placée dans la porte ; heurtoir montrant le buste d'un enfant tenant dans ses bras levés une corbeille de fruits (?)

RUE MARCHANDE

N° 28 : exceptionnel ensemble du XVII^e siècle : porte, imposte, heurtoirs conçus dès l'origine pour cette maison. Porte cloutée ; heurtoir se terminant par deux volutes, dessin de bucrâne transformé en tête de vache ; imposte grillagée avec éléments découpés sur le linteau.

N° 51 : porte du XVII^e siècle, époque Louis XIV ; heurtoir s'enroulant et se terminant en tête de lion grimaçant.

RUE SIMON GOUET

N° 1 : balcon 1^{er} étage : superbe exemple de travail de fonte de la fin du XIX^e siècle (angelots).

RUE DES CLERCS

N° 3 : fronton au-dessus d'une ruelle privée avec inscription latine.

N° 5 : heurtoir.

N° 9 : heurtoir.

N° 14 : porte style XVIII^e siècle ; imposte rectangulaire XIX^e siècle.

N° 16 : très belle porte cloutée, XVII^e siècle ; imposte.

N° 25 : porte XVIII^e siècle avec une mince imposte rectangulaire.

N° 34 : porte cloutée ; heurtoir en forme d'anneau.

N° 33-35 : mince imposte avec médaillon central et monogramme, début XIX^e siècle.

N° 43 : porte à double vantail ; heurtoir en forme d'un simple anneau et platine ; ferrure de serrure extérieure conservée ; imposte rectangulaire avec monogramme, début XIX^e siècle.

N° 54 : heurtoir en forme de marteau et platine carrée découpée.

N° 58 : heurtoir en forme d'anneau et platine découpée, XVIII^e siècle.

RUE DE BOURGOGNE

N° 6 : heurtoir, début XIX^e siècle.

N° 33 : exemple de devanture de boutique fin XIX^e - début XX^e siècle.

N° 49-51 : balcon au 1^{er} étage, XIX^e siècle.

N° 58 : porte et imposte en bois du XVIII^e siècle : heurtoir en forme de marteau, Louis XIV ; imposte.

N° 28 : maison ayant subi un réalignement fin XVIII^e - début XIX^e siècle : porte simple ; heurtoir en forme de marteau (forme courante dès le XVI^e siècle) ; imposte rectangulaire.

N° 36 : maison fin XVIII^e - début XIX^e siècle : porte de style XVIII^e siècle, les clous à têtes de losange en fort relief participent au décor général ; imposte rectangulaire avec jeu de volutes, feuilles martelées et pistils ; balcon.

PLACE CHARLES DE GAULLE

N° 2 : imposte en bois : dans les écoinçons, coqs s'envolant d'une sphère qu'ils agrippent, XIX^e siècle.

N° 12 : maison reconstruite dans la première moitié du XIX^e siècle (dégage-ment du temple d'Auguste et de Livie) : porte, XVIII^e siècle ; heurtoir en forme d'anneau sur platine intacte.

N° 23 : maison reconstruite fin XVIII^e siècle : bel exemple de ferronnerie avec ensemble comprenant une porte (trois compartiments et bas de porte orné de losanges), imposte et grille de balcon d'un monogramme.

PLACE SAINT-MAURICE

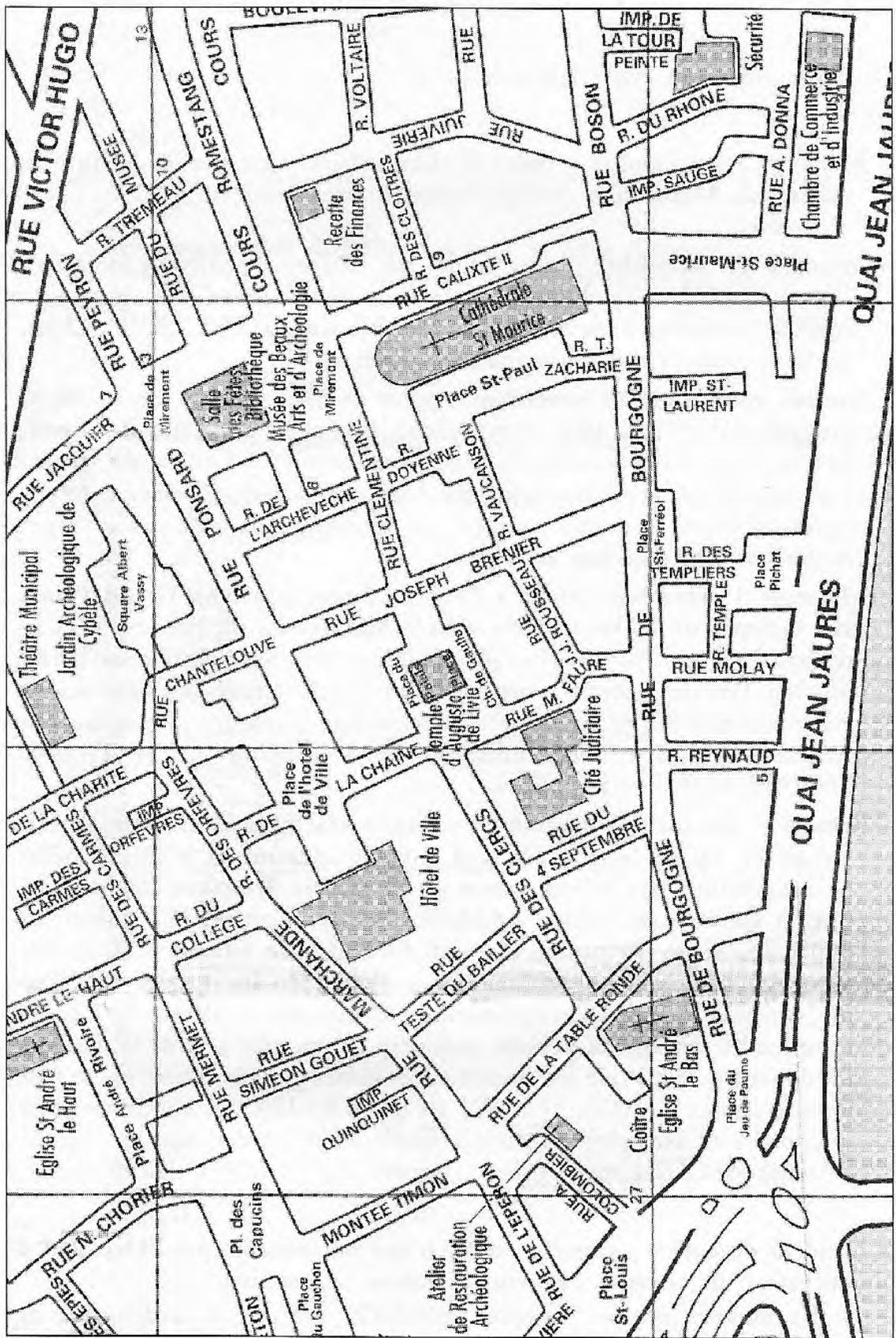
N° 6 : exemple de porte cochère pour immeuble de qualité du XIX^e siècle : colonne corinthienne décorant un des battants de la porte ; imposte comprise dans la porte ; chasse-roue en fer forgé et non en pierre.

N° 7 : exemple d'imposte du XIX^e siècle avec cadre en bois et composée de trois panneaux de fer forgé reprenant un motif ancien de volutes.

RUE DES URSULINES

N° 6 : porte cloutée du XVII^e siècle ; heurtoir plein d'humour avec une tête de chien tenant entre ses crocs une boule aplatie.

Voir à côté le plan de la ville



Les prochains rendez-vous

- **Mercredi 19 novembre** : visite de l'exposition **Georges de la Tour et du musée Marmottan** (voyage complet, un second voyage a lieu le 3 décembre).
- **Mercredi 26 novembre** : visite guidée par le Conservateur des Musées de Vienne de l'exposition "**Paysage Industriel à Vienne**" qui retrace les activités industrielles de notre ville. Rendez-vous à 14 h. 30 au Cloître de Saint-André-le-Bas (participation : 12 F.).
- **Samedi après-midi 29 novembre** à partir de 14 heures et **dimanche 30 novembre** de 9 h. à 18 h. : **exposition à la salle des Fêtes de Vienne** de cartes postales, documents, vieux papiers sur le **Centre de Vienne** réalisée par quelques membres des Amis de Vienne. En même temps, vente de livres, de cartes postales, de documents. Entrée 10 F. **Venez nombreux soutenir nos activités.**
- **Mercredi 3 décembre** : **visite à Paris de l'exposition, au Grand Palais, sur Georges de la Tour, et du musée Marmottan** où sont exposées les œuvres de Claude Monet ainsi qu'une importante rétrospective sur Berthe Morisot. Prix de la journée sans transport 260 F. (entrées aux expositions, visite commentée par Sophie Schadelle, tickets de métro). Transport avec réduction : 560 F. Renseignements et inscriptions auprès d'Annick SEGUIN au 04.74.85.27.89.
- **Samedi 6, dimanche 7 décembre** : **voyage à Martigny (Suisse) et Genève.** Départ en car de la gare SNCF à 6 h. 30, déjeuner à Martigny, visite de l'**exposition des Icônes russes de la galerie Tretiakov de Moscou**, sous la conduite de Sophie Schadelle. Dîner et logement à Thonon. Le dimanche, **visite du musée d'art et d'histoire de Genève** ainsi qu'une autre activité. Déjeuner pris en France. Retour en fin d'après-midi. Prix par personne : 900 F., supplément pour chambre seule 90 F. Le prix comprend le voyage, la pension complète du premier jour et le déjeuner du dimanche, ainsi que les entrées et les visites guidées. Prière de se faire inscrire auprès d'Annick SEGUIN au 04.74.85.27.89 et confirmer votre inscription en envoyant un chèque libellé à l'ordre des Amis de Vienne à Annick SEGUIN, montée des Grand Prés, les Tupinières, 38200 Vienne.
- **Lundi 8 décembre** : **causerie sur l'Orient redécouvert par l'Occident à l'occasion de voyages : gravures, dessins, aquarelles.**
 - a) **La description de l'Égypte 1809/1822** exécutée à la demande de Napoléon par les artistes et les scientifiques sous la direction de Vivant DENON sur les sites archéologiques égyptiens.
 - b) **Les aquarelles exécutées par David ROBERTS**, peintre écossais, en 1838 au cours de son voyage en Égypte et en Jordanie.

- **Lundi 26 janvier : causerie sur la fascination de l'Orient dans l'œuvre d'Eugène DELACROIX.** L'importance de son séjour au Maroc dans l'évolution de son art en 1832.
- **Mardi 3 mars : visite guidée des hôtels particuliers de Lyon,** autour de la place Bellecour. Prière de se faire inscrire. Prix 90 F. (départ 13 h. 15 à la gare routière).
- **Lundi 23 mars : causerie sur le rôle de l'Orient dans l'art au XX^e siècle.**
 - a) **L'Orient nouveau,** éclatant inspiré à la Belle Époque par les ballets russes : Diaguilev,... par la mode et les fêtes organisées par Paul POIRET.
 - b) **L'Orient révélé** par le Maroc et la Tunisie à MATISSE, MARQUET, Paul KLEE...

Ces causeries auront lieu au local des "Amis de Vienne", 3-5, rue de la Table Ronde, Vienne, à 14 heures.

PRIX : Abonnement pour 3 conférences 120 F.
 Conférences à l'unité 50 F.

Inscription auprès de :

Annick SEGUIN

Montée des Grands Prés, les Tupinières, 38200 Vienne

Tél. 04 74 85 27 89

André HULLO

97, avenue Général Leclerc, 38200 Vienne - Tél. 04 74 53 39 29.

ATTENTION !

TOUS LES ABONNEMENTS COMMENCENT AU 1^{er} JANVIER

Le règlement de la cotisation et de l'abonnement doit être effectué pendant le premier trimestre (sans omettre les sommes dues à titre antérieur).

*Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître.
Dès aujourd'hui, envoyez votre cotisation.*

MERCI

POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS FICHE DE COTISATION AVEC ABONNEMENT AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE"

NOM : Prénoms :

Adresse (pour l'envoi du bulletin par la Poste) :

.....

Code postal Ville

TARIF ABONNEMENT pour 1997 :

Abonnement normal	145 F.	<input type="checkbox"/>
Étudiants - Retraités	125 F.	<input type="checkbox"/>
Abonnement de soutien	170 F.	<input type="checkbox"/>

A retourner, accompagnée du règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Lyon 185-71 J), à l'adresse du siège social : "Amis de Vienne" 3-5, Rue de la Table-Ronde - 38200 Vienne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES "AMIS DE VIENNE"

Président et Vice-Président d'Honneur :

Charles JAILLET - Charles FRÉCON

Comité de Patronage :

Roger LAUXEROIS - Conservateur des musées de Vienne
François LEYGE - Conservateur du musée de St-Romain-en-Gal - Vienne
Hugues SAVAY-GUERRAZ - Conservateur du patrimoine

BUREAU

Président : André HULLO

Vice-Présidents :

Paul BLANCHON
Franck DORY
Jean-François GRENOUILLER
Marcel PAILLARET
François RENAUD

Secrétaire général : Pierre GIRAUDO

Trésorier : Jacqueline BLANCHARD

Trésorier-adjoint : Danièle THEVENET

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean ARMANET
Jean GUEFFIER
Jean-François GUILLET
Hélène GUILLOT
Philippe MARET
Jean MELMOUX
Jean PERRIOLAI
Gilbert ROCHE
Annick SEGUIN
Jean SONDAZ
Jacquelyne TROUILLER

COMITÉ DE LECTURE

Jean ARMANET, Paul BLANCHON, Franck DORY, Pierre GIRAUDO, André HULLO, Roger LAUXEROIS, Jean MELMOUX, François RENAUD.

Le Comité de Lecture laisse aux auteurs des articles l'entière responsabilité des opinions émises.



*Publié avec le concours
du Conseil Général de l'Isère
des villes de Vienne,
Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal*

